



Faciliter le développement de l'apprentissage dans l'artisanat

Ce programme, spécialement adapté à la petite entreprise, vous permet de mettre en place un contrat d'apprentissage dans le respect des obligations juridiques et pédagogiques.

Les objectifs

- + *Mieux connaître l'apprentissage, ses conditions, sa réglementation*
- + *Gérer les formalités administratives liées au contrat d'apprentissage*
- + *Proposer la candidature de jeunes*
- + *Préparer l'accueil et la formation*

Les +

- + *Assurer la transmission des savoirs*
- + *Développer les compétences de votre entreprise*
- + *Sécuriser la relation avec votre apprenti*

PROGRAMME

Faciliter le développement de l'apprentissage dans l'artisanat

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

**Simplifier les formalités
incombant aux entreprises**

**Garantir la sécurité juridique
des employeurs et des apprentis**

**Évaluer les besoins et les possibilités
de formation en fonction de la structure
et de l'activité de l'entreprise**

Choisir un centre de formation

**Examiner et enregistrer les contrats
d'apprentissage**

ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Accueillir l'apprenti

Définir une progression pédagogique

Assurer le suivi et la relation avec le CFA

Participer à l'évaluation

Intervenants

Les agents du service apprentissage de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont une très bonne connaissance de la petite entreprise et de l'environnement réglementaire et pédagogique de l'apprentissage.

Ils s'appuient notamment sur :

- une plateforme d'expertise en droit du travail mise en place au niveau régional,
- des formateurs spécialistes de la pédagogie de l'alternance participant à l'organisation du Brevet de Maîtrise.

**Pour en savoir plus,
contactez-nous.**

www.atouts-artisanat.com

**Contactez le pôle apprentissage de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de votre département**

Ain

CMA : 04 74 47 49 00
www.cma-ain.fr

Drôme

CMA : 04 75 48 72 00
www.cma-drome.fr

Loire

CMA : 04 77 92 38 00
www.cma-loire.fr

Savoie

CMA : 04 79 69 94 15
www.cma-savoie.fr

Ardèche

CMA : 04 75 07 54 00
www.cma-ardeche.fr

Isère

CMA : 04 76 70 82 65
www.cma-isere.fr

Rhône

CMA : 04 72 43 43 57
www.cma-lyon.fr

Haute-Savoie

CMA : 04 50 23 92 22
www.cma-74.fr

